

Association Centre social LO SOLAN

Siège social : 2, Place du Béarn

64150 MOURENX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2025

Association Centre Social LO SOLAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social LO SOLAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A PAU, le 23 mai 2026

Jean-Philippe BAUCOU Commissaire aux comptes




Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Frais d'établissement (I)				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	11 892	8 340	3 551	5 227
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	11 892	8 340	3 551	5 227
	Terrains				
	Constructions	277 404	202 464	74 939	79 129
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	418 294	369 769	48 524	59 211
	Immobilisations corporelles en cours				
Actif circulant	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 464		2 464	
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	698 163	572 234	125 929	138 340
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Participations et créances rattachées				610
	Participations	610		610	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	198		198	182
	Prêts	41 180		41 180	41 180
	Autres immobilisations financières	1 746		1 746	1 733
	TOTAL	43 734		43 734	43 706
	Total (II)	753 789	580 574	173 214	187 273
	Stocks et en cours	1 859		1 859	1 077
	Créances ⁽²⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	275 598	3 609	271 988	128 999
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	340 993		340 993	414 374
	Charges constatées d'avance	3 916		3 916	
	TOTAL	620 507	3 609	616 898	543 373
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	466 795		466 795	501 547
	Charges constatées d'avance				3 585
	TOTAL (III)	1 089 162	3 609	1 085 552	1 049 583
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 842 951	584 184	1 258 767	1 236 857
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				



Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	59 973	59 973
	Report à nouveau	685 121	814 086
	Excédent ou déficit de l'exercice	21 090	-128 965
Situation nette (sous-total)		766 185	745 095
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		25 981	18 890
Provisions réglementées			
Total (I)		792 166	763 985
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	72 306	65 345
Total (III)		72 306	65 345
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	9 404	14 055
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 432	50 387
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	283 588	302 064
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		22 000
	Autres dettes	21 153	13 118
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	31 715	5 900
Total (IV)		394 294	407 527
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		1 258 767	1 236 857
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	72	
	(2) Dont emprunts participatifs		



31/12/2025

Compte de résultat - Transition

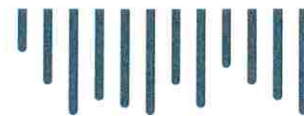
		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	8 008	5 620
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	9 890	22 540
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		4 452
	Ventes de prestations de service	1 227 895	1 141 669
	<i>dont parrainages</i>		6 100
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 020 283	1 193 879
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		200
	<i>Dons manuels</i>		200
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		19 590
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 445	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	48 721	24 476
	Total des produits d'exploitation (I)	2 316 244	2 407 975
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	18 574	42 167
	Variation de stocks	-782	947
	Autres achats et charges externes	382 654	392 609
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	118 529	132 014
	Salaires et traitements		1 588 297
	Salaires	1 373 321	
	Charges sociales		385 443
	Cotisations sociales	359 906	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 046	34 448
	Dotations aux provisions	9 495	14 712
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	16 539	144
	Total des charges d'exploitation (II)	2 303 285	2 590 785
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		12 958	-182 809



31/12/2025

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 223	18 706
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		10 223	18 706
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)			
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		10 223	18 706
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		23 182	-164 102
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		119
	Sur opérations en capital		41 248
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)		41 368
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		182
	Sur opérations en capital		1 987
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		61
	Total des charges exceptionnelles (VI)		2 230
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			39 138
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		2 092	4 001
Total des produits (I + III + V)		2 326 468	2 468 051
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		2 305 377	2 597 016
EXCÉDENT OU DÉFICIT		21 090	-128 965
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		55 281	85 925
Bénévolat		214 108	165 901
TOTAL		269 389	251 827
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		55 281	85 925
Personnel bénévole		214 108	165 901
TOTAL		269 389	251 827



1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

Le centre social "Lo Solan" est un lieu de ressource et un espace de projets accompagnant et dynamisant les initiatives de la population en réponse à des besoins identifiés sur notre territoire.

Il a pour but :

- de capter, d'analyser les besoins de la population de Mourenx et du bassin de vie de Lacq et d'étudier les moyens humains, matériels et organisationnels pour y répondre (démarche de diagnostic territorial/prospective et fonction d'observatoire social et d'évaluation);
- de promouvoir, développer, susciter et soutenir les activités sociales, culturelles, éducatives, sanitaires, économiques, d'insertion et de formation (animation du réseau des acteurs locaux/ conception et conduite d'actions);
- de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toutes les discriminations (principes d'accessibilité, d'inclusion socioprofessionnelle, d'universalisme et de mixité sociale);
- d'oeuvrer dans une démarche d'éducation populaire et de développement social local en direction de l'ensemble de la population du territoire ;
- d'impliquer les habitants dans le projet Centre Social et assurer pleinement leur participation dans l'animation de la vie sociale (exercice effectif de la citoyenneté, développement du pouvoir d'agir et promotion de la démocratie participative).

Le centre social est une association loi 1901, gérée par un conseil d'administration composé de 35 membres. Ils occupent la fonction employeur en qualité de responsables gestionnaires associatifs.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Activités développées :

Depuis 2015, le centre social "Lo Solan" est structuré autour d'une équipe pilotage, de 5 pôles d'activités (Petite enfance ; famille ; insertion ; formation et animation) et de 5 missions transversales (Accueil ; chargé de communication ; prévention jeunes, chargé de développement, référent familles et LAEP lieu d'accueil enfants parents).

L'équipe pilotage est composée de la direction, de l'assistante de direction/référente accueil, de l'assistante RH (ressources humaines) / assistante comptable, des chargées d'accueil, du chargé de communication, de la chargée de développement et de la comptable.

3. Moyens mis en œuvre

Moyens mis en oeuvre : 52 salariés en ETP, 115 bénévoles, 2 265 K€ de budget, 4 établissements sur Mourenx.



2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

- *Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel*

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au



cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

- *Suppression de la technique de transferts de charges*

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

- *Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission*

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont incorporés dans le coût de l'actif.
- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont incorporés dans le coût de l'actif.
- Notre entité provisionne ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Provisions : Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 892	-	-	11 892
Immobilisations corporelles	687 203	10 959	-	698 163
Immobilisations financières	43 706	378	350	43 734
TOTAL	742 801	11 337	350	753 789

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 664	1 675	-	8 340
Immobilisations corporelles	548 863	23 370	-	572 234
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	555 528	25 046	-	580 574



3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	2 520	1 089	-	3 609
TOTAL	2 520	1 089	-	3 609



3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciation

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-

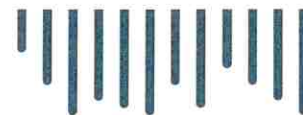


	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	504	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	7 346	-	-
	Mobilier	-	-	643	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	2 464	-	-
	TOTAL II	-	-	10 959	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	378	-	-
	TOTAL III	-	-	378	-	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	11 337	-	-



2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-



	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	-	-	-
Immobilisations	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	350	-	-
TOTAL III		-	-	350	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	350	-	-



3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	1 675	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	TOTAL I	-	1 675	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	4 189	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	2 784	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	3 131	-	-
	Matériel de transport	-	6 910	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	3 718	-	-



	Mobilier	-	2 636	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II		-	23 370	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	25 046	-	-



3.1.3 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	3 609	2 520
Autres créances	-	-
TOTAL	3 609	2 520

3.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	42 926	-	42 926
Créances de l'actif circulant	616 071	616 071	-
Charges constatées d'avance	3 916	3 916	-
TOTAL	662 913	619 987	42 926



3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	-	-
<i>dont provisions pour litiges</i>	-	-
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	-	-
Provisions pour charges	65 345	8 406
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>	65 345	8 406
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-
<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-
TOTAL	65 345	8 406



Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	-
<i>dont provisions pour litiges</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	-	-	-
Provisions pour charges	-	1 445	72 306
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>	-	1 445	72 306
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-	-
TOTAL	-	1 445	72 306



3.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	9 404	4 739	4 665	-
Fournisseurs et comptes rattachés	48 432	48 432	-	-
Autres dettes	304 221	304 221	-	-
Produits constatés d'avance	31 715	31 715	-	-
TOTAL	393 774	389 109	4 665	-



3.2.3 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves	59 973	-	-	-	
Report à nouveau	814 086	-128 965	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	- 128 965	128 965	-	21 090	-
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	18 890			20 521	
Provisions réglementées	-			-	
TOTAL	763 985	-	-	41 612	-



	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves	-		59 973
Report à nouveau	-		685 121
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	21 090
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-13 431		25 981
Provisions réglementées	-		-
TOTAL	-13 431	-	792 166



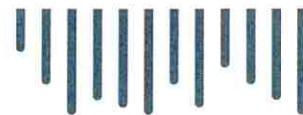
3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
FAE	85
PRODUITS A RECEVOIR	340 473
INTERETS COURUS	8 700
-	-
-	-
-	-
TOTAL	349 258

Charges à payer	Montants
INT COURUS	72
FOURNISSEURS FNP	20 216
PERSONNEL	146 015
ORGANISMES SOCIAUX	56 553
CHARGES A PAYER DIVERSES	21 153
TOTAL	244 011

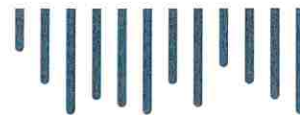


3.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Jean Philippe BAUCOU
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 248
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	4 248

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce



3.3.3 Contributions volontaires en nature

	Montant
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	-
Prestations en nature	55 281
Bénévolat	214 108
TOTAL	269 389
Charges sur contributions volontaires en nature	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	-
Prestations en nature	55 281
Personnel bénévole	214 108
TOTAL	269 389
SOLDE	-

Les Prestations en nature correspondent à la mise à disposition par la mairie des locaux et des charges attenantes.

Le bénévolat correspond aux heures valorisées des bénévoles.